



SCOUTS®

Creating a Better World

World Organization of the Scout Movement
Organisation Mondiale du Mouvement Scout
Всемирная Организация Скаутского Движения
Organización Mundial del Movimiento Scout
المنظمة العالمية للحركة الكشفية

**World Scout Bureau
Africa Regional Office**

**Bureau Mondial du Scoutisme
Bureau Régional Afrique**

Rowallan Camp, Off Kibera Drive,
(Opposite Jamhuri Park's Gate E)
P.O. Box 63070-00200 City Square
Nairobi,
Kenya

Tel: +254 20 387 71 23 / 387 34 36
+254 738 945 346
Fax: (+254 20) 387 83 42
Email: africa@scout.org
Web: www.scout.org

Aux **Commissaires Internationaux**
Organisations Scoutes Nationales
OMMS-Afrique

Circulaire N° ASR-08/2015

Le 20 mai 2015

Objet: Mises au point sur les préparatifs du 7^e Forum Africain de Jeunes et la 16^e Conférence Africaine du Scoutisme

Chers amis,

Thème

Sur proposition de l'OSN hôte et approbation du Comité Africain du Scoutisme, les deux événements régionaux auront lieu sous le thème « **Le Scoutisme : Force sociale africaine de premier plan pour l'autonomisation des jeunes** ».

Inscription et frais de participation

Veillez retourner les formulaires d'intention de participation de votre OSN au 7^e Forum de Jeunes et à la 16^e Conférence Africaine du Scoutisme pour aider le comité d'accueil dans les préparatifs.

Vous pouvez aussi enregistrer les membres de votre délégation en ligne à partir du lien ci-après qui est aussi actif sur scout.org/Afrique : <https://docs.google.com/forms/d/15hshGjs7Sp5v0Dv6KLRHrI-yFRhNNpPaSxykSe5272CM/viewform>

Veillez noter que votre inscription ne sera valide que sur paiement de frais de participation, qui a été fixé comme suit:

- 7^e Forum Africain de Jeunes seulement – 100 dollars américains
- 16^e Conférence Africaine seulement - 150 dollars américains
- Assister aux deux événements - 150 dollars américains

Logement

La pièce jointe 16ASConfDoc4 contient les détails des hôtels recommandés par le comité d'accueil. Veillez les examiner, faire des réservations pour votre délégation et partager les informations y relatives avec le comité d'accueil pour faciliter la coordination.

Appel à candidatures pour l'organisation des événements régionaux

1. 8^e Forum de jeunes, 17^e Conférence Africaine et Journée africaine du Scoutisme 2018

Le Comité Africain du Scoutisme invite les OSN à exprimer leur intérêt à accueillir le 8^e Forum Africain de Jeunes et la 17^e Conférence Africaine du Scoutisme comme des événements jumelés. Vous trouverez le formulaire pour cela en pièce jointe. Veuillez le remplir 16ASConfForm3 et le renvoyer **au plus tard le 20 juin 2015** à africaconference@scout.org. Veuillez noter que l'OSN qui réussira le vote pour accueillir ces deux événements accueillera automatiquement la célébration régionale de la Journée Africaine du Scoutisme pour 2018, comme cet événement sert aussi de test de la capacité d'accueillir les deux événements scouts régionaux jumelés.

2. Journée africaine du Scoutisme (JAS) 2016 et 2017

Lors de sa dernière réunion tenue à Kampala, en Ouganda, le Comité Africain du Scoutisme a décidé que le vote pour l'accueil de la JAS 2016 doit se faire par courrier électronique avant la 16^e Conférence Africaine pour permettre à l'OSN gagnante d'avoir suffisamment de temps pour se préparer pour l'événement. Nous invitons donc les OSN intéressées à remplir 16ASConfForm4 ci-joint et l'envoyer à africaconference@scout.org **au plus tard le 20 juin 2015**.

Le vote pour l'accueil de la JAS 2017 se fera au cours de la Conférence régionale. Cependant, toutes les OSN intéressées sont également tenues de remplir 16ASConfForm4 ci-joint et l'envoyer à africaconference@scout.org **au plus tard le 20 juin à 2015**.



Amendements constitutionnels

Conformément à l'article XI 2, le Bureau Régional Afrique doit circuler toutes les propositions d'amendements de la Constitution de la Région Africaine du Scoutisme au moins 3 mois avant la conférence. Au cas où vous aurez des propositions à faire, nous vous rappelons donc de nous les envoyer à africaconference@scout.org **au plus tard le 27 mai 2015** afin de nous permettre de les compiler et de les envoyer à la fin du mois mai. Vous trouverez une copie numérique de la Constitution en pièce jointe pour votre référence.

Documents d'étude (mémoires)

Comme indiqué dans les Règles de Procédure en pièce jointe (16ASConf2015Doc3), toutes les OSN souhaitant ouvrir un sujet important de discussion sont tenues d'envoyer un mémoire pour la circulation à toutes les autres OSN en avance. Le mémoire devrait être en ligne avec le thème de la conférence et doit être envoyé à africaconference@scout.org **au plus tard le 20 juin 2015**.

Résolutions

Nous vous demanderions également de nous envoyer vos propositions de résolutions à la conférence à africaconference@scout.org **au plus tard le 20 juin 2015** (voir Règles de Procédure - 16ASConf2015Doc3).

Hommage au Défunts

La Conférence Africaine est une occasion de rendre hommage à tous les frères et sœurs scout(e)s et responsables scout(e)s qui sont rentré(e)s à la maison au cours de ce triennal (juin 2012 - août 2015). Toutes les OSN sont donc invitées à envoyer les noms, les positions détenues dans l'OSN, les contributions spéciales au Scoutisme et toute autre information sur les scout(e)s et responsables scout(e)s qui sont rentré(es) à la maison. Veuillez envoyer ces informations à africaconference@scout.org **au plus tard le 20 juillet 2015**.

Rappels

1. Frais d'adhésion à l'OMMS

Nous aimerions rappeler à toutes les OSN qui n'ont pas encore payé leurs cotisations annuelles de le faire dans le meilleur délai afin de jouir de tous les droits des membres, y compris la candidature and/ou nomination pour élection et le vote, lors de la prochaine Conférence régionale.

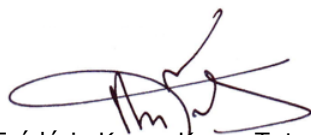
2. Nominations pour élection au Comité Africain du Scoutisme

Nous aimerions vous rappeler que la date limite de dépôt des candidatures pour le Comité Africain du Scoutisme est le **28 mai 2015** (cf. Circulaire N° ASR-03/2015). Jusqu'à présent, nous n'avons reçu que cinq nominations (du Bénin, du Cameroun, du Ghana, de Madagascar et du Sénégal).

Alors que le quorum pour la conférence est établi lors de sa première séance, veuillez noter que **seules les nominations des OSN en règle avec l'OMMS avant la date limite du 28 mai 2015 sera pris en considération** (voir Article VI.1.d de la Constitution de la Région Africaine du Scoutisme).

Par ailleurs, la 40^e Conférence Mondiale du Scoutisme en Slovénie a adopté une résolution sur les conflits d'intérêt. En référence à cette résolution, il est entendu que, dès leur élection, tous les candidats démissionneront de tout poste de direction au niveau national et s'engageront à ne pas se présenter aux élections pour un poste au niveau national ou mondial pendant leur mandat au sein du Comité Africain du Scoutisme.

Vous dans le Scoutisme,



Frédéric Kama-Kama Tutu
Directeur Régional Afrique



PJ :

- 1) 16ASConf2015Doc3 (Règles de Procédure pour la Conférence Africaine du Scoutisme)
- 2) 16ASConf2015Form2 (Formulaire d'intention de participation)
- 3) 16ASConf2015Doc4 (Détails des hôtels recommandés)
- 4) 16ASConf2015Form3 (Acte de candidature pour accueillir le 8^e FAJS et la 17^e ASConf)
- 5) 16ASConf2015Form4 (Acte de candidature pour accueillir la JAS 2016/2017)
- 6) 16ASConf2015Doc5 (Directives pour organiser la conférence africaine et le forum africain de jeunes du Scoutisme)
- 7) Constitution de la Région Africaine du Scoutisme